

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2023-56

L'an deux mil vingt-trois, le quinze décembre,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT GONDON

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur BOULOGNE Didier, Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 08 décembre 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 14

Etaient présents : Mrs BOULOGNE Didier, LANRIOT Philippe, BENOIST François, TEILLIER Adrien, VILLOING Cédric, ALBERTINI François-Xavier - Mmes MAUFRAS Edith, de RUBERCY Virginie, PAÏVA Florence, DE JONGHE Sylvie, AYARD Ludivine

Absents excusés : Mme Katia CHARPENTIER donnant pouvoir à Didier BOULOGNE

Mr Xavier JACOB donnant pouvoir à Mr LANRIOT Philippe

Mr Philippe MEYER donnant pouvoir à Mme MAUFRAS Edith

Absente : Mme COLMONT Emilie

Mr VILLOING Cédric est nommé secrétaire.

PROJET D'INSTALLATION D'UN PARC AGRIVOLTAÏQUE SUR ST FLORENT

Le Maire informe le conseil qu'un dossier a été réceptionné en mairie concernant la construction d'une centrale photovoltaïque au sol avec 2 postes de livraison et 9 postes de transformation sur la commune de Saint Florent, au lieudit « La Balotte »

Dans le cadre des dispositions de l'article L122-1 V du code de l'environnement et de l'article R423-9 du code de l'urbanisme, relatifs à l'obligation de consulter les collectivités territoriales et leurs groupements intéressés au regard des incidences environnementales notables du projet sur leur territoire, la Préfecture a fait parvenir un courrier afin de demander un avis à chaque commune riveraine de ce projet.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

PREND acte du projet d'installation d'un parc agrivoltaïque sur la Commune de Saint Florent au lieudit « Balotte »

NE FORMULE aucune remarque au regard du dossier présenté.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Didier BOULOGNE



Délibération rendue exécutoire par :
- Transmission électronique à la Préfecture
- Et affichage le 22 décembre 2023
Le Maire,